

RÉSULTATS À L'ÉPREUVE DE FRANÇAIS 2010-2011

ÉPREUVES UNIFORMES - LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE

Octobre 2011



Le présent document a été réalisé par
le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Coordination et rédaction

Direction de l'enseignement collégial
Direction générale des affaires universitaires et collégiales
Secteur de l'enseignement supérieur

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Direction des communications
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté
sur le site Web du Ministère :
www.mels.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2011

ISBN 978-2-550-63519-2 (PDF)
ISSN 1927-5528 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE

Année scolaire 2010-2011

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	Nbre d'élèves	Taux global de réussite ¹
Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	45 830	84,2

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE

Critères	Taux de réussite par critère
I Compréhension et qualité de l'argumentation	96,7
II Structure du texte de l'élève	99,6
III Maîtrise de la langue	85,9
Nbre d'élèves	45 830

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit réussir aux trois critères.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction générale des affaires universitaires et collégiales, Direction de l'enseignement collégial, CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial, version Septembre 2011 (Réf. : ÉpreuveMinist_Français_Total-2010-2011.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Année scolaire 2010-2011

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LES COTES OBTENUES À CHAQUE CRITÈRE¹

Critères		% d'élèves Nombre d'élèves ²						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	% N	7,3 3 363	50,4 23 109	38,9 17 832	3,3 1 496	0,1 29	0,0 1	100,0 45 830
II Structure du texte de l'élève	% N	41,4 18 994	42,2 19 318	16,0 7 313	0,4 196	0,0 7	0,0 2	100,0 45 830
III Maîtrise de la langue	% N	14,4 6 590	31,4 14 408	40,1 18 357	5,1 2 324	6,7 3 078	2,3 1 073	100,0 45 830

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LES COTES OBTENUES POUR CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critères/Sous-critères		% d'élèves Nombre d'élèves ²							TOTAL
		a	b	c ⁺	c	d	e	f	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	% N	7,3 3 363	50,4 23 109	38,9 17 832		3,3 1 496	0,1 29	0,0 1	100,0 45 830
1. Respect du sujet de rédaction	% N	70,4 32 269	21,7 9 947	6,5 2 993	0,7 340	0,6 256	0,0 19	0,0 6	100,0 45 830
2. Qualité de l'argumentation	% N	16,1 7 398	28,0 12 849	21,9 10 052	21,9 10 018	10,4 4 779	1,3 616	0,3 118	100,0 45 830
3. Intégration de connaissances littéraires	% N	5,7 2 605	9,9 4 548	22,5 10 303	26,4 12 109	30,2 13 856	5,2 2 395	0,0 14	100,0 45 830
II Structure du texte de l'élève	% N	41,4 18 994	42,2 19 318	16,0 7 313		0,4 196	0,0 7	0,0 2	100,0 45 830
4. Introduction et conclusion	% N	22,7 10 395	32,1 14 693	31,1 14 246	11,9 5 451	2,0 930	0,2 74	0,1 41	100,0 45 830
5. Développement	% N	55,4 25 385	30,4 13 944	10,7 4 913	3,1 1 430	0,3 136	0,0 19	0,0 3	100,0 45 830
III Maîtrise de la langue	% N	14,4 6 590	31,4 14 408	40,1 18 357		5,1 2 324	6,7 3 078	2,3 1 073	100,0 45 830
6. Vocabulaire	% N	64,8 29 719	28,3 12 958	5,9 2 702	0,9 404	0,1 46	0,0 1	0,0 0	100,0 45 830
7. Syntaxe et ponctuation	% N	12,8 5 883	28,0 12 822	25,7 11 764	16,6 7 604	9,8 4 502	5,4 2 495	1,7 760	100,0 45 830
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	% N	13,7 6 291	22,5 10 293	20,4 9 344	15,9 7 284	12,7 5 840	9,3 4 280	5,5 2 498	100,0 45 830

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.

2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 élèves doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction générale des affaires universitaires et collégiales, Direction de l'enseignement collégial, CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial, version Septembre 2011

(Réf. : ÉpreuveMinist_Français_Total-2010-2011.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Année scolaire 2010-2011

**TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE¹**

Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite	86,6	80,7	84,2
Nbre d'élèves	27 113	18 717	45 830

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE SELON LE SEXE

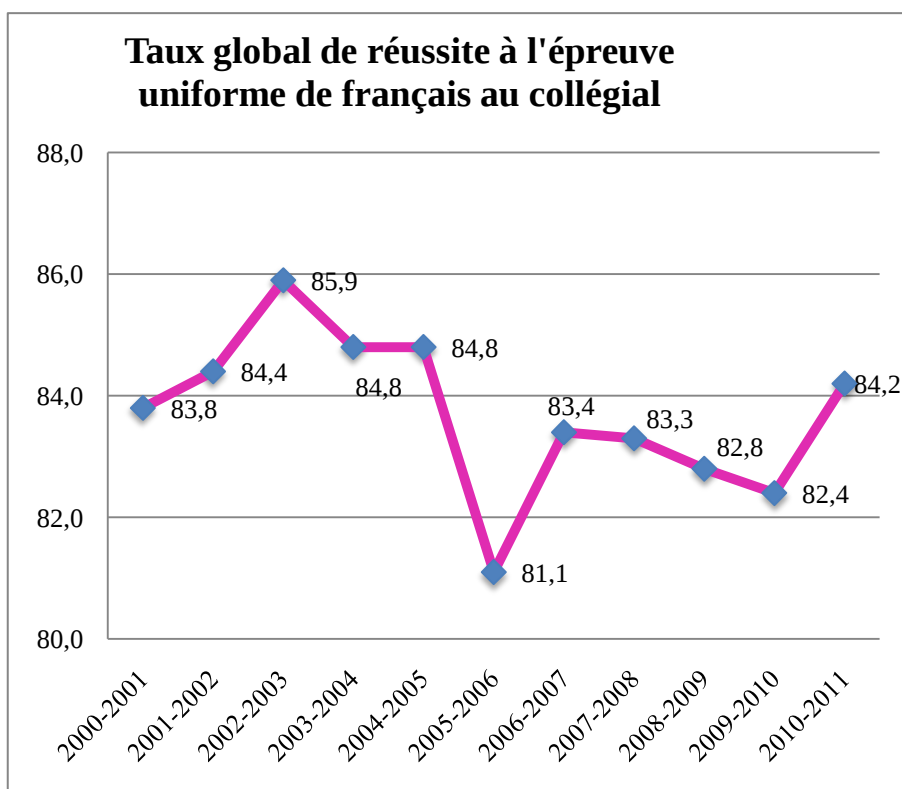
Critères	Taux de réussite par critère		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	97,0	96,2	96,7
II Structure du texte de l'élève	99,6	99,5	99,6
III Maîtrise de la langue	88,3	82,4	85,9
Nbre d'élèves	27 113	18 717	45 830

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit réussir aux trois critères.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction générale des affaires universitaires et collégiales, Direction de l'enseignement collégial, CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial, version Septembre 2011 (Réf. : ÉpreuveMinist_Français_Total-2010-2011.xlsx).

Taux global de réussite à l'épreuve uniforme de français au collégial

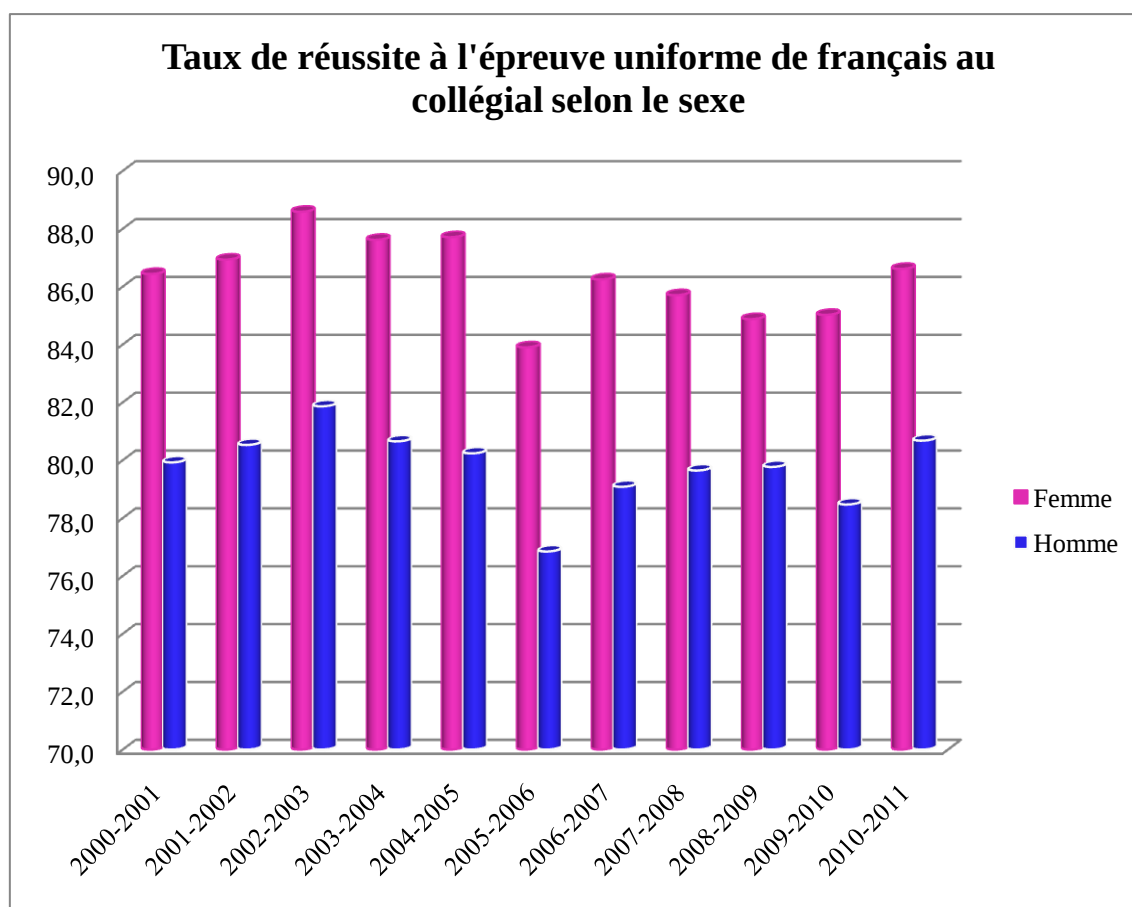
Année	Français
2000-2001	83,8
2001-2002	84,4
2002-2003	85,9
2003-2004	84,8
2004-2005	84,8
2005-2006	81,1
2006-2007	83,4
2007-2008	83,3
2008-2009	82,8
2009-2010	82,4
2010-2011	84,2



Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction générale des affaires universitaires et collégiales, Direction de l'enseignement collégial, CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial, version Septembre 2011 (Réf. : ÉpreuveMinist_Français_Total-2010-2011.xlsx).

Taux de réussite à l'épreuve uniforme de français au collégial selon le sexe

Année	Sexe	
	Femme	Homme
2000-2001	86,4	79,9
2001-2002	86,9	80,5
2002-2003	88,6	81,9
2003-2004	87,6	80,7
2004-2005	87,7	80,2
2005-2006	83,9	76,8
2006-2007	86,2	79,1
2007-2008	85,7	79,6
2008-2009	84,9	79,8
2009-2010	85,0	78,5
2010-2011	86,6	80,7



Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction générale des affaires universitaires et collégiales, Direction de l'enseignement collégial, CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial, version Septembre 2011 (Réf. : ÉpreuveMinist_Français_Total-2010-2011.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve de décembre 2010

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	Nbre d'élèves	Taux global de réussite¹
Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	25 162	87,0

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE

Critères	Taux de réussite par critère
I Compréhension et qualité de l'argumentation	97,0
II Structure du texte de l'élève	99,6
III Maîtrise de la langue	88,7
Nbre d'élèves	25 162

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LE SUJET CHOISI
ET TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE ASSOCIÉ À CHAQUE SUJET

Sujets de l'épreuve²	Nbre d'élèves³	% d'élèves	Taux global de réussite
1- Bonheur d'occasion de Gabrielle Roy et Je t'aime beaucoup de Gabrielle Ciam	9 380	37,3	86,3
2- Un simple soldat de Marcel Dubé	8 550	34,0	87,8
3- La Vie matérielle de Marguerite Duras et 20 h 17 rue Darling de Bernard Émond	7 129	28,3	87,0
5- Bonheur d'occasion de Gabrielle Roy (Formation générale bilingue inuttitut et français)	3	0,0	33,3
6- Au dépotoir de Jean-Pierre Issenhuth et La rue principale d'André Fortin	45	0,2	86,7
7- Dom Juan de Molière et Le libraire de Gérard Bessette	14	0,1	85,7
8- Une vendetta de Guy de Maupassant	41	0,2	87,8
Total	25 162	100,0	87,0

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit réussir aux trois critères.

2. En raison d'événements d'ordre météorologique, deux séances de passation de l'épreuve ont été tenues en décembre 2010. Les sujets 1, 2, 3 et 5 ont été soumis aux élèves le 15 décembre 2010, et les sujets 6, 7 et 8, le 18 décembre 2010.

3. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 élèves doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction générale des affaires universitaires et collégiales, Direction de l'enseignement collégial, CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial, version Mars 2011 (Réf. : ÉpreuveMinist_Francais_Déc-2010.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve de décembre 2010

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LES COTES OBTENUES À CHAQUE CRITÈRE¹

Critères		% d'élèves Nombre d'élèves ²						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	% N	7,3 1 848	49,9 12 567	39,7 9 992	3,0 745	0,0 10	0,0 0	100,0 25 162
II Structure du texte de l'élève	% N	43,3 10 902	41,7 10 503	14,6 3 666	0,3 87	0,0 3	0,0 1	100,0 25 162
III Maîtrise de la langue	% N	16,4 4 114	33,3 8 373	39,1 9 836	4,0 1 007	5,3 1 338	2,0 494	100,0 25 162

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LES COTES OBTENUES POUR CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critères/Sous-critères		% d'élèves Nombre d'élèves ²							TOTAL
		a	b	c ⁺	c	d	e	f	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	% N	7,3 1 848	49,9 12 567	39,7 9 992		3,0 745	0,0 10	0,0 0	100,0 25 162
1. Respect du sujet de rédaction	% N	71,0 17 870	22,4 5 640	5,6 1 400	0,6 157	0,3 86	0,0 9	0,0 0	100,0 25 162
2. Qualité de l'argumentation	% N	16,4 4 118	27,1 6 829	21,6 5 429	22,7 5 721	10,7 2 700	1,2 311	0,2 54	100,0 25 162
3. Intégration de connaissances littéraires	% N	5,6 1 401	10,2 2 562	22,5 5 653	25,8 6 501	29,6 7 460	6,3 1 577	0,0 8	100,0 25 162
II Structure du texte de l'élève	% N	43,3 10 902	41,7 10 503	14,6 3 666		0,3 87	0,0 3	0,0 1	100,0 25 162
4. Introduction et conclusion	% N	23,6 5 950	32,6 8 214	30,6 7 704	11,1 2 788	1,8 450	0,1 36	0,1 20	100,0 25 162
5. Développement	% N	57,5 14 472	29,6 7 450	9,8 2 476	2,7 684	0,3 67	0,0 11	0,0 2	100,0 25 162
III Maîtrise de la langue	% N	16,4 4 114	33,3 8 373	39 9 836		4,0 1 007	5,3 1 338	2,0 494	100,0 25 162
6. Vocabulaire	% N	65,5 16 489	27,7 6 971	5,7 1 445	0,9 226	0,1 30	0,0 1	0,0 0	100,0 25 162
7. Syntaxe et ponctuation	% N	14,3 3 609	29,1 7 324	25,4 6 379	15,8 3 983	9,1 2 289	4,8 1 213	1,5 365	100,0 25 162
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	% N	15,5 3 898	24,4 6 146	21,0 5 289	15,5 3 889	11,7 2 947	7,8 1 955	4,1 1 038	100,0 25 162

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.

2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 élèves doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction générale des affaires universitaires et collégiales, Direction de l'enseignement collégial, CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial, version Mars 2011 (Réf. : ÉpreuveMinist_Francais_Déc-2010.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve de décembre 2010

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE¹

Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite	89,1	83,8	87,0
Nbre d'élèves	15 116	10 046	25 162

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE SELON LE SEXE

Critères	Taux de réussite par critère		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	97,3	96,6	97,0
II Structure du texte de l'élève	99,7	99,6	99,6
III Maîtrise de la langue	90,9	85,5	88,7
Nbre d'élèves	15 116	10 046	25 162

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit réussir aux trois critères.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction générale des affaires universitaires et collégiales, Direction de l'enseignement collégial, CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial, version Mars 2011 (Réf. : ÉpreuveMinist_Francais_Déc-2010.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve de mai 2011

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	Nbre d'élèves	Taux global de réussite ¹
Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	18 277	81,8

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE

Critères	Taux de réussite par critère
I Compréhension et qualité de l'argumentation	96,6
II Structure du texte de l'élève	99,5
III Maîtrise de la langue	83,3
Nbre d'élèves	18 277

**RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LE SUJET CHOISI
ET TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE ASSOCIÉ À CHAQUE SUJET**

Sujets de l'épreuve	Nbre d'élèves ²	% d'élèves	Taux global de réussite
1- La grasse matinée de Jacques Prévert et Les yeux des pauvres de Charles Baudelaire	3 861	21,1	78,7
2- Les Grands Départs de Jacques Languirand	8 395	45,9	84,5
3- Le ciel de Bay City de Catherine Mavrikakis et Apocalypse bébé de Virginie Despentes	6 021	32,9	80,0
Total	18 277	100,0	81,8

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit réussir aux trois critères.
2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 élèves doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction générale des affaires universitaires et collégiales, Direction de l'enseignement collégial, CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial, version Septembre 2011 (Réf. : ÉpreuveMinist_Francais_Mai-2011.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve de mai 2011

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LES COTES OBTENUES À CHAQUE CRITÈRE¹

Critères		% d'élèves Nombre d'élèves ²						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	% N	7,5 1 364	51,3 9 377	37,8 6 912	3,3 612	0,1 11	0,0 1	100,0 18 277
II Structure du texte de l'élève	% N	39,0 7 120	43,1 7 879	17,4 3 186	0,5 88	0,0 3	0,0 1	100,0 18 277
III Maîtrise de la langue	% N	12,5 2 288	30,1 5 496	40,8 7 449	6,0 1 097	8,0 1 468	2,6 479	100,0 18 277

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LES COTES OBTENUES POUR CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critères/Sous-critères		% d'élèves Nombre d'élèves ²							TOTAL
		a	b	c ⁺	c	d	e	f	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	%	7,5	51,3	37,8		3,3	0,1	0,0	100,0
	N	1 364	9 377	6 912		612	11	1	18 277
1. Respect du sujet de rédaction	%	70,8	20,3	7,3	0,8	0,7	0,0	0,0	100,0
	N	12 947	3 703	1 335	154	129	7	2	18 277
2. Qualité de l'argumentation	%	16,0	29,3	22,5	20,9	9,6	1,4	0,3	100,0
	N	2 917	5 361	4 112	3 823	1 754	261	49	18 277
3. Intégration de connaissances littéraires	%	5,9	9,7	22,3	27,2	31,0	3,9	0,0	100,0
	N	1 078	1 764	4 076	4 977	5 657	721	4	18 277
II Structure du texte de l'élève	%	39,0	43,1	17,4		0,5	0,0	0,0	100,0
	N	7 120	7 879	3 186		88	3	1	18 277
4. Introduction et conclusion	%	21,3	31,2	32,1	12,9	2,2	0,2	0,1	100,0
	N	3 897	5 704	5 871	2 352	407	30	16	18 277
5. Développement	%	53,2	31,3	11,7	3,5	0,3	0,0	0,0	100,0
	N	9 729	5 716	2 142	633	49	7	1	18 277
III Maîtrise de la langue	%	12,5	30,1	40,8		6,0	8,0	2,6	100,0
	N	2 288	5 496	7 449		1 097	1 468	479	18 277
6. Vocabulaire	%	64,0	29,0	6,1	0,8	0,1	0,0	0,0	100,0
	N	11 702	5 293	1 114	154	14	0	0	18 277
7. Syntaxe et ponctuation	%	11,2	27,3	26,3	17,3	10,4	5,8	1,7	100,0
	N	2 056	4 987	4 808	3 157	1 908	1 058	303	18 277
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	%	12,1	20,8	19,9	16,0	13,8	10,7	6,8	100,0
	N	2 208	3 794	3 633	2 932	2 516	1 953	1 241	18 277

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.

2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 élèves doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction générale des affaires universitaires et collégiales, Direction de l'enseignement collégial, CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial, version Septembre 2011 (Réf. : ÉpreuveMinist_Francais_Mai-2011.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve de mai 2011

**TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE¹**

Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite	84,4	78,2	81,8
Nbre d'élèves	10 560	7 717	18 277

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE SELON LE SEXE

Critères	Taux de réussite par critère		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	97,0	96,1	96,6
II Structure du texte de l'élève	99,5	99,5	99,5
III Maîtrise de la langue	85,8	80,0	83,3
Nbre d'élèves	10 560	7 717	18 277

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit réussir aux trois critères.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction générale des affaires universitaires et collégiales, Direction de l'enseignement collégial, CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial, version Septembre 2011 (Réf. : ÉpreuveMinist_Francais_Mai-2011.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve d'août 2011

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES CRITÈRES

	Nbre d'élèves	Taux global de réussite ¹
Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	2 390	72,5

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE

Critères	Taux de réussite par critère
I Compréhension et qualité de l'argumentation	93,4
II Structure du texte de l'élève	99,1
III Maîtrise de la langue	75,2
Nbre d'élèves	2 390

**RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LE SUJET CHOISI
ET TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE ASSOCIÉ À CHAQUE SUJET**

Sujets de l'épreuve ²	Nbre d'élèves ³	% d'élèves	Taux global de réussite
1- Le paysan devenu médecin d'un auteur anonyme	896	37,5	71,5
2- Bozo-les-culottes de Raymond Lévesque et L'Alouette en colère de Félix Leclerc	453	19,0	69,1
3- Cargo Vie de Pascal de Duve et Corps à corps : journal de sida d'Alain Emmanuel Dreuilhe	1 041	43,6	74,7
Total	2 390	100,0	72,5

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit réussir aux trois critères.

2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 élèves doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction générale des affaires universitaires et collégiales, Direction de l'enseignement collégial, CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial, version Septembre 2011 (Réf. : ÉpreuveMinist_Francais_Août-2011.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve d'août 2011

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LES COTES OBTENUES À CHAQUE CRITÈRE¹

Critères		% d'élèves Nombre d'élèves ²						Total
		A	B	C	D	E	F	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	% N	6,3 151	48,7 1 165	38,3 916	6,3 150	0,3 8	0,0 0	100,0 2 390
II Structure du texte de l'élève	% N	40,7 972	39,2 936	19,2 460	0,9 21	0,0 1	0,0 0	100,0 2 390
III Maîtrise de la langue	% N	7,9 188	22,6 539	44,8 1 071	9,2 220	11,4 272	4,2 100	100,0 2 390

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LES COTES OBTENUES POUR CHAQUE CRITÈRE ET SOUS-CRITÈRE

Critères/Sous-critères		% d'élèves Nombre d'élèves ²							TOTAL
		a	b	c ⁺	c	d	e	f	
I Compréhension et qualité de l'argumentation	% N	6,3 151	48,7 1 165	38,3 916		6,3 150	0,3 8	0,0 0	100,0 2 390
1. Respect du sujet de rédaction	% N	60,6 1 448	25,3 604	10,9 261	1,2 29	1,7 41	0,1 3	0,2 4	100,0 2 390
2. Qualité de l'argumentation	% N	15,2 363	27,6 659	21,3 510	19,8 473	13,3 317	2,2 52	0,7 16	100,0 2 390
3. Intégration de connaissances littéraires	% N	5,3 126	9,3 222	24,0 574	26,3 629	30,8 737	4,2 100	0,1 2	100,0 2 390
II Structure du texte de l'élève	% N	40,7 972	39,2 936	19,2 460		0,9 21	0,0 1	0,0 0	100,0 2 390
4. Introduction et conclusion	% N	22,9 548	32,4 775	28,1 671	13,0 310	3,1 73	0,3 8	0,2 5	100,0 2 390
5. Développement	% N	49,5 1 184	32,5 777	12,3 295	4,7 113	0,8 20	0,0 1	0,0 0	100,0 2 390
III Maîtrise de la langue	% N	7,9 188	22,6 539	44,8 1 071		9,2 220	11,4 272	4,2 100	100,0 2 390
6. Vocabulaire	% N	63,9 1 528	29,0 693	6,0 143	1,0 24	0,1 2	0,0 0	0,0 0	100,0 2 390
7. Syntaxe et ponctuation	% N	9,1 218	21,4 511	24,1 577	19,4 463	12,8 305	9,4 224	3,8 92	100,0 2 390
8. Orthographe d'usage et orthographe grammaticale	% N	7,7 185	14,8 353	17,7 422	19,3 462	15,8 377	15,6 372	9,2 219	100,0 2 390

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit obtenir une cote globale supérieure ou égale à « C » à chacun des trois critères.

2. Les résultats obtenus pour des groupes de moins de 30 élèves doivent être utilisés avec prudence puisque le « poids » d'un individu exprimé en pourcentage est relativement plus important dans un petit groupe que dans un grand groupe.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction générale des affaires universitaires et collégiales, Direction de l'enseignement collégial, CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial, version Septembre 2011 (Réf. : ÉpreuveMinist_Francais_Août-2011.xlsx).

ÉPREUVE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE
Épreuve d'août 2011

TAUX GLOBAL DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE
DES CRITÈRES SELON LE SEXE¹

Évaluation globale (Réussite à tous les critères)	Féminin	Masculin	Total
Taux global de réussite	76,0	67,2	72,5
Nbre d'élèves	1 436	954	2 390

TAUX DE RÉUSSITE PAR CRITÈRE SELON LE SEXE

Critères	Taux de réussite par critère		
	Féminin	Masculin	Total
I Compréhension et qualité de l'argumentation	93,7	92,9	93,4
II Structure du texte de l'élève	99,0	99,3	99,1
III Maîtrise de la langue	78,8	69,9	75,2
Nbre d'élèves	1 436	954	2 390

1. Pour réussir l'épreuve, l'élève doit réussir aux trois critères.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction générale des affaires universitaires et collégiales, Direction de l'enseignement collégial, CFM Épreuve ministérielle - langue et littérature - au collégial, version Septembre 2011 (Réf. : ÉpreuveMinist_Francais_Août-2011.xlsx).

Calcul de la cote globale pour chaque critère

Pour obtenir la cote globale des critères I et II, additionner la valeur des cotes obtenues pour chacun des sous-critères 1 à 5 selon le barème qui suit : A=6, très bien; B=5, bien; C+=4, assez bien; C=3, suffisant; D=2, insuffisant; E=1, très faible; F=0, nul.

Pour le critère III, additionner le nombre de fautes aux sous-critères 6 à 8. Étant donné que le sous-critère 6 (vocabulaire) est évalué de façon qualitative, on doit transformer la cote obtenue en nombre de fautes selon l'échelle qui suit : A=0; B=2; C+=3; C=4; D=6; E=8; F=10.

Il est à noter que, pour les besoins du tableau, le nombre de fautes relevées aux sous-critères 7 et 8 a été traduit en cotes selon le barème suivant : 0-3 = a; 4-7 = b; 8-11 = c+; 12-15 = c; 16-20 = d; 21-30 = e; >31 = f.

Pour réussir au critère III- Maîtrise de la langue, un élève ne peut commettre plus de 30 fautes dans un texte de 900 mots, ce qui correspond à une faute aux 30 mots.

Le tableau ci-dessous indique la correspondance entre les valeurs totales obtenues et les cotes globales.

Critère I		Critère II		Critère III	
Cote globale	Valeur totale obtenue	Cote globale	Valeur totale obtenue	Cote globale	Total des fautes
A	17-18	A	11-12	A	0-9 fautes
B	13-16	B	9-10	B	10-19 fautes
C	9-12	C	6-8	C	20-30 fautes
D	4-8	D	3-5	D	31-45 fautes
E	1-3	E	1-2	E	46-60 fautes
F	0	F	0	F	+ de 60 fautes

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE DE FRANÇAIS

I – COMPRÉHENSION ET QUALITÉ DE L'ARGUMENTATION

Sous-critères*

1. L'élève traite de façon explicite tous les éléments de l'énoncé du sujet de rédaction.
2. L'élève développe un point de vue critique à l'aide d'arguments cohérents et convaincants et à l'aide de preuves pertinentes puisées dans les textes proposés.
3. L'élève fait preuve d'une compréhension juste des textes littéraires et de leur fonctionnement, et il sait intégrer, de façon appropriée, des connaissances littéraires dans son texte.

II – STRUCTURE DU TEXTE DE L'ÉLÈVE

4. L'élève rédige une introduction et une conclusion complètes et pertinentes.
5. L'élève construit un développement cohérent et des paragraphes organisés logiquement.

III – MAÎTRISE DE LA LANGUE

6. L'élève emploie un vocabulaire précis et varié, et sa façon de s'exprimer est claire et diversifiée.
7. L'élève construit des phrases correctes et place adéquatement les signes de ponctuation**
8. L'élève observe l'orthographe d'usage et l'orthographe grammaticale***.

* Les sous-critères 1 à 6 sont évalués à l'aide d'une échelle d'appréciation comptant sept niveaux :

Très bien A	Bien B	Assez bien C+	Suffisant C	Insuffisant D	Très faible E	Nul F
----------------	-----------	------------------	----------------	------------------	------------------	----------

Cependant, la cote obtenue au sous-critère 6 est traduite en nombre de fautes selon les valeurs suivantes : A=0; B=2; C+=3; C=4; D=6; E=8; F=10. Le nombre obtenu est ensuite additionné au nombre de fautes des sous-critères 7 et 8. Le nombre total de fautes obtenues au critère *Maîtrise de la langue* est finalement traduit en cote globale (voir le tableau de la page précédente).

** Les fautes de syntaxe et de ponctuation sont relevées et additionnées. Une erreur de ponctuation vaut une demi-faute.

*** Les fautes d'orthographe d'usage et d'orthographe grammaticale sont relevées et additionnées.



et Sport
Québec